



SAMEDI 26 MARS 2022 – SAINT LEGER LES VIGNES

PARTICIPANTS : F. BRISSON (Adj. Machecoul St M), A. FONTAINE (CM. Malville), M. GANDOLPHE (Adj. St Herblain), H. LEBEAU (CMD Couëron), D. DEVAIS (CM Bouaye) visio, P. HIDROT (Adj. Port Saint Père), D. GUILLAUME (Adj. Saint-Léger les Vignes), B. BONNET (CD Imagine LA), C. TEIGNE (CD Sud Estuaire), J.C. LEMASSON (Maire St Aignan de Grand Lieu et VP Sud Loire Avenir), P. GROLIER (maire St Léger les Vignes), M. GUICHARD (CMD Brains), M-P. RATEZ (adj. Bouaye) visio, J. BALDELLI (CM Malville) visio, P. SOULAS (adj. Machecoul St M.), D. RONTE (VP Sud Loire Avenir), C. NICOLAS (Directrice Estuarium).

PERSONNES EXCUSEES : X. CAILLON (adj. Savenay), P. MARTIN (maire du Temple de Bretagne), B. BABIN (CM St Aignan de GL), M. DERANGEON (adj. St Mars de Coutais), N. FLAURAUD (adj. La Chapelle Launay), C. LAMBERT (Adj. St Hilaire de Chaléons), J. HEDIN (CD E&S), A. CANAC (CM Bouaye), M. BIGEARD (Conseillère départementale), A. MOINARD (adj. La Montagne), S. RAYNAUD (CMD Malville), M. BERNARDO (CD Sud Estuaire), M. ARNOUX (CMD Indre).

Ordre du jour :

1. Bilan de la 1^{ère} Rencontre citoyenne
2. Stratégie à mettre en place
3. Elargissement du Groupe de réflexion
4. Newsletter
5. Divers

Patrick Grollier, maire de Saint-Léger les Vignes, a présenté sa commune et s'est exprimé sur l'intérêt porté par son équipe au Parc Naturel Régional Loire Estuaire Grand Lieu.

1. Bilan de la 1^{ère} Rencontre citoyenne

C. Nicolas d'Estuarium remercie les membres du groupe de travail qui ont participé au succès de cette première rencontre citoyenne sur le thème de « l'eau un trait d'union entre nos territoires ». Près de 100 personnes ont assisté à cet évènement qui s'est tenu à Saint-Mars de Coutais dans le cadre des Journées mondiales des Zones humides. C'est la première d'un cycle de 3 rencontres qui vont se dérouler sur l'année 2022. La prochaine pourrait avoir lieu à Paimboeuf dans le cadre du Festival « Détour(s) à Paimboeuf » le 3 septembre prochain sur le thème de « l'estuaire une destination touristique ? » et la troisième à Cordemais sur le thème de « Quel développement économique pour nos territoires ? ». D. Ronté de Sud Loire Avenir a réalisé une synthèse des interventions et des échanges avec le public qu'il a lu au Groupe. Cette note est jointe au compte rendu.

J.C. Lemasson a réaffirmé l'importance de ces temps de rencontre avec les habitants et les acteurs du territoire, afin que l'on puisse s'en nourrir pour le plan d'actions du futur parc. A ce sujet, D. Ronté dit être en train de rassembler tout ce qui se fait dans les PNR, notamment en matière d'emplois induits. Il puise

également dans son expérience de création de Parcs en Lorraine pour s'appuyer sur des exemples proches de nos préoccupations locales. En effet, nous pourrions nous inspirer, selon lui, de la problématique du territoire lorrain, avec ses nombreux lacs en milieu rural et la nécessaire restructuration de son industrie. La valorisation du patrimoine de cette région a permis un rebond économique avec de la création de richesses et d'emplois adaptés pour accompagner la transformation de ce territoire rural en pleine mutation. B. Bonnet l'invite à s'intéresser au Parc Cœur d'émeraude situé sur l'estuaire de la Rance, actuellement en préfiguration, et qui connaît des difficultés dans l'obtention du label parc. Cela nous permettrait d'anticiper pour mieux nous y préparer.

Pour revenir à la rencontre citoyenne de St Mars de Coutais, J.C. Lemasson a toutefois regretté qu'il n'y ait pas eu assez de temps pour travailler avec les citoyens présents. C. Nicolas le regrette aussi, mais pense que cet apport de connaissance doit être perçu comme un préalable et qu'il nous faut imaginer un autre temps de travail avec les citoyens. Elle suggère que l'on puisse s'inspirer de la démarche citoyenne mise en place par le Département dans le cadre de la définition de sa stratégie touristique pour les 10 prochaines années. Une trentaine de citoyens se sont portés volontaires pour travailler en groupes sur les enjeux et les actions à mettre en place sur 3 soirées et 1 samedi matin. Elle y participe et a prévu de se former professionnellement pour pouvoir mettre en place ce type de démarche. B. Bonnet pense qu'il est en effet plus efficace de constituer un noyau de citoyens qui s'engagent sur plusieurs temps de rencontres. Selon D. Ronté, un PNR porté par les citoyens aura plus de portée. Il faut donc leur donner plus de place. J.C. Lemasson propose lors des prochaines rencontres de permettre dès le début au public de poser des questions auxquelles les intervenants répondent. B. Bonnet préconise de rajouter dans nos visuels une photo montrant des citoyens et suggère de créer un cadre convivial avec l'intervention d'un artiste qui permettrait d'aborder un sujet sérieux sous une forme ludique, décalée.

Un caméraman de l'association « Les films de l'estuaire » était présent lors de cette première rencontre, il a pu filmer les interventions et les échanges avec le public. Il est envisagé de coupler ces images avec des prises de vues réalisées par cette même personne sur l'estuaire et Grand Lieu avec l'utilisation d'un drone. Un petit film pourrait alors être réalisé et être présenté lors de la dernière rencontre citoyenne. Estuarium et Sud Loire Avenir se sont entendues pour prendre sur leurs fonds propres près de la moitié des 2000 euros demandés. J.C. Lemasson et C. Nicolas demandent aux élus présents s'il est envisageable de pouvoir solliciter les communes sous la forme d'une adhésion dont le montant serait établi en fonction du nombre d'habitants (entre 150 et 350 euros). J.C. Lemasson préconise qu'un plan de financement puisse être réalisé, afin de ne pas solliciter plusieurs fois les communes, mais également et surtout, pour le soumettre à la Région au cas où elle souhaiterait amorcer son soutien.

2. Stratégie à mettre en place

C. Nicolas rappelle qu'un groupe de travail, réunissant J.C. Lemasson, D. Ronté, B. Bonnet, Y. Dorner, C. Teigné, P. Grolier et elle-même, s'est penché sur la manière dont nous pourrions à la fois approcher la nouvelle équipe régionale et convaincre les dernières communes à délibérer en faveur de la poursuite de la réflexion.

En ce qui concerne la Région, il a été décidé de sonder directement la Présidente pour connaître son niveau d'intérêt pour le projet. Pour ce faire, J.C. Lemasson, qui avait prévu de la rencontrer sur d'autres sujets, en a profité pour évoquer le PNR Loire Estuaire Grand Lieu en lui remettant un courrier pour une demande de RDV. Elle lui a dit qu'elle avait d'ores et déjà missionné son 1^{er} Vice-Président Antoine Chéreau pour réaliser une note sur le sujet avant l'été, pour une prise de position de la Région. J.C. Lemasson se propose à présent de se rapprocher de M. Chéreau pour convenir d'un temps d'échange en lui laissant décider du format. En fonction de la forme que prendra ce rendez-vous, nous verrons si il est nécessaire de constituer une délégation de maires ; l'idéal étant d'avoir des représentants du nord, du sud, de l'amont et de l'aval.

Parallèlement à cela, il a été décidé de rencontrer les chefs de file des groupes politiques de la Région. Il semblerait que cela commence à porter ses fruits. Un article dans le journal Presse Océan du 24/05 relate

que les élus régionaux de l'équipe de François de Rugy ont formulé, lors de la dernière session régionale, deux vœux dont celui que « la Région défende le projet de PNR Loire Estuaire Grand Lieu ».

Quant aux communes n'ayant pas encore délibéré, il a semblé judicieux au groupe de travail de :

► **Rencontrer ceux qui pourraient avoir une influence sur les élus locaux** (chambres consulaires, syndicats d'aménagement hydraulique, les principales associations environnementales, les associations d'entreprises, le Pôle métropolitain et le PETR, le Grand Port...etc) : P. Grolier dit vouloir interpeler Daniel Bouillé de l'association des Professionnels du Pays de Retz qui est également élu à la CCI. Selon J.C. Lemasson ce serait bien de pouvoir rencontrer les chambres consulaires avant l'été. D. Ronté dit pouvoir prendre RDV avec la CCI et B. Bonnet avec la Chambre d'agriculture pour notamment mettre en avant les actions qui pourraient être menées auprès des lycées agricoles. A ce sujet, M. Gandolphe a évoqué le partenariat de la ville de St Herblain avec le lycée Jules Rieffel autour de la construction d'une étable. B. Bonnet demande que l'on n'oublie pas d'associer la Compagnie Ligérienne de Transport. J.C. Lemasson préconise d'envoyer un courrier aux candidats aux élections législatives pour les interpeler sur le projet.

► **Associer à la démarche encore plus fortement les citoyens** : C. Teigné préconise de créer un temps fort qui réunirait les deux rives avec un système de navettes. Sur cette idée B. Bonnet suggère qu'il serait intéressant d'interroger les habitants qui ont l'habitude de traverser le fleuve en soumettant par exemple un questionnaire aux usagers des bacs. H. Lebeau dit qu'il existe l'association des usagers du bac auprès de qui nous pourrions nous rapprocher. Pour revenir sur la dimension événementielle, C. Nicolas évoque le projet « De l'autre côté de l'eau », qu'elle a en tête depuis plusieurs années. Il s'agirait de créer un rdv bisannuel sur 2 à 3 jours qui concernerait les deux rives du fleuve dans sa partie estuarienne. Le titre « De l'autre côté de l'eau » renvoie en premier lieu à la formule d'usage des riverains pour désigner leurs voisins de la rive opposée. En second lieu, ce titre est un clin d'œil à l'ouvrage de Lewis Carroll « De l'autre côté du miroir ». L'eau étant ici le miroir, l'interface où tout s'inverse, où l'on passe du réel à l'imaginaire, du réel au virtuel, du vécu au rêvé, et inversement. Le fleuve devient la psyché des manifestations conscientes et inconscientes qui participent à l'invention de cet estuaire. P. Grolier lance l'idée de créer une opération « jumelage » entre communes du nord et sud de la Loire.

► **Poursuivre l'acculturation des élus, afin qu'ils perçoivent tout l'intérêt d'une vision globale à l'échelle de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand Lieu** : C. Nicolas a prévu d'organiser, comme chaque année à l'automne, dans le cadre de ses fonctions au sein de l'association Estuarium, un éductour spécial élus pour leur faire prendre conscience de ce qui nous rassemble. En 2022, le thème de la journée sera « Entre Loire et Grand Lieu » avec visite du centre de découverte Terre d'estuaire et de la Maison du lac de Grand Lieu en parcourant les marais estuariens et les communes situées le long de l'Acheneau. F. Brisson dit qu'il est important également de montrer les spécificités de nos territoires, leurs atouts, de valoriser cette diversité qui représente une force.

► **Mobiliser encore plus fortement les conseils de développement, afin que chacun d'eux puisse se saisir du sujet et formuler un avis auprès des élus de leur territoire** : C. Teigné pense qu'il serait intéressant d'associer Réseau 44 qui réunit tous les Conseils de développement de Loire-Atlantique. De son côté, elle envisage d'organiser une plénière sur le PNR. B. Bonnet propose d'intégrer un membre de la Conférence Permanente Loire à notre groupe de réflexion. Il va échanger avec Luc BLOND, Président d'Imagine LA et membre de la CPL, sur cette possibilité. C. Nicolas rappelle qu'elle a été entendue par des membres de la Conférence Permanente Loire qui souhaitent se faire une idée du projet de Parc en interrogeant différents acteurs du territoire avant d'émettre un avis à Nantes métropole. Elle en avait profité pour leur proposer d'intégrer le Groupe de réflexion.

3. Elargissement du Groupe de réflexion

Pour montrer que les acteurs locaux ont toute leur place dans le projet de Parc, les membres du Groupe de réflexion sont unanimes sur le fait de pouvoir les associer plus étroitement. A. Fontaine suggère de les

intégrer au groupe en créant des groupes thématiques. B. Bonnet invite à la recherche d'un équilibre entre les acteurs économiques et environnementaux. Lors de la 1^{ère} rencontre citoyenne, J.C. Lemasson a constaté que les associations environnementales, venues nombreuses, ont semblé être interrogatives sur la forme que pourrait prendre ce PNR, mais intéressées sur le fond. Elles sont surtout inquiètes vis-à-vis d'un développement touristique pas assez maîtrisé. Il suggère de créer un groupe d'experts, une sorte de conseil scientifique qui viendrait alimenter notre réflexion. C. Nicolas dit avoir échangé avec le président de la LPO qui justement lui en a fait la demande. Elle rappelle que cette association environnementale a fait une contribution dans le cadre de l'enquête publique de la SRADDET en demandant à la Région l'intégration d'une Réserve Naturelle Nationale dans le futur PNR de l'estuaire.

4. Newsletter

Pour la prochaine newsletter, C. Nicolas expose au groupe de réflexion les sujets qui pourraient être abordés : la contribution du groupe à la stratégie touristique du département, un article sur la première rencontre citoyenne avec diaporama de photos et extraits de la vidéo, la revue de presse actualisée, un lien vers les comptes rendus du Groupe de réflexion, un « portrait de territoire » avec un élu qui explique en quoi ce projet est intéressant, une présentation des différentes démarches (RNN, RNR, PNR, PNN, Réserve de biosphère...), un lien vers des pages web témoignant d'actions réussies dans d'autres parc.

Pour le lancement du premier numéro, Estuarium et SLA avait financé l'envoi, à l'ensemble des élus du périmètre d'étude, d'un carton de correspondance avec un QRCode. Pour ce second numéro, elle demande que les membres du Groupe de réflexion puissent diffuser le plus largement possible cette newsletter auprès de leurs collègues élus. Elle propose également que cette lettre d'information puisse être adressée aux personnes qui se sont inscrites à la Rencontre citoyenne. Elle sollicitera à nouveau le groupe de travail « Newsletter » pour porter cette action de communication.

5. Divers

C. Nicolas a tenu à informer les membres du Groupe de réflexion que la Communauté de communes Sud Estuaire n'a pas souhaité renouveler son adhésion auprès d'Estuarium, arguant que la communication réalisée à travers la presse sur le projet de Parc déformait les positions des communes membres. Cet argument cache selon elle un autre problème, car l'on sait pertinemment que la presse, pour faire le buzz parfois, emprunte des raccourcis qui peuvent déformer nos propos. Sur les 6 communes de cette intercommunalité seule Frossay n'a pas encore délibéré. Le projet d'industrialisation du Carnet, qui a été remis en cause, semble avoir affecté les élus du Sud Estuaire qui voient certainement d'un mauvais œil toute démarche visant à la protection de l'environnement. Rappelons qu'un Parc naturel régional n'est pas là pour interdire, mais pour accompagner vers un développement économique durable. C. Teigné regrette cette décision car l'adhésion de la communauté de communes Sud Estuaire à Estuarium permettait de faire se rapprocher les deux rives. La barrière nord/sud est à faire tomber, il nous faut penser l'estuaire de la Loire dans sa globalité et faire que le sud Loire prenne toute sa place dans la gouvernance de ce territoire. La politique de la chaise vide n'est à son sens pas la bonne solution.

Relevé de décisions :

- 1- Réunir le groupe de travail « Rencontre citoyenne » pour mieux intégrer les citoyens
- 2- Prendre RDV avec Antoine Chéreau 1^{er} VP à la Région
- 3- Solliciter les communes pour participer au financement du film
- 4- Interpeler les candidats aux élections législatives sur le projet de PNR
- 5- Prendre rdv avec les chambres consulaires
- 6- Proposer aux acteurs locaux d'intégrer le Groupe de réflexion par la mise en place de « conseils d'experts »
- 7- Réunir le groupe de travail « Newsletter » pour sortir un second numéro